



Les marchés financiers, qui avaient enregistré trois mois consécutifs de hausse, ont connu un mois de juin un peu plus mitigé. En effet, après un rattrapage de plus de 35% entre le point bas de mars et le point haut de juin, les investisseurs ont souhaité matérialiser quelques bénéfices.

La seconde partie de l'année est donc abordée avec une certaine hésitation. La consolidation de ces dernières semaines est-elle un bien nécessaire pour une embellie de plus longue durée ou est-elle annonciatrice d'un retournement de tendance ?

Si les signaux de reprise se sont multipliés ces dernières semaines et ont conduit à ce spectaculaire rebond, les marchés financiers sont désormais dans l'expectative de nouveaux catalyseurs, qui pourraient justifier la poursuite du rallye, au moment même où le retour de l'inflation se fait pressant.

Dans un premier temps, les investisseurs s'en remettent donc à la future saison des publications semestrielles des entreprises pour éventuellement trouver de nouvelles sources dans la poursuite du rebond. Malgré des chiffres certainement mauvais, le discours des dirigeants et les tendances sur le chiffre d'affaires pourraient permettre aux marchés de prolonger leur mouvement haussier.

Aujourd'hui la grande majorité des spécialistes de la finance estiment que les marchés actions sont faiblement valorisés et offrent de bons rendements. Cette analyse devrait amener les investisseurs à revenir graduellement sur les actifs risqués (actions) au détriment des actifs présentant moins de risques (monétaire, emprunts d'Etat).

D'ailleurs, l'Autorité des Marchés Financiers a publié le 29 juin 2009 « une cartographie 2009 des risques et des tendances sur les marchés financiers et pour l'épargne » dans laquelle elle se livre notamment à une analyse de la situation des ménages et des risques qui en découlent pour en déduire des pistes d'action.

L'Autorité des Marchés Financiers bien sûr note parmi les risques ceux liés à la complexité des produits, au défaut d'information et de compréhension ou encore à la mauvaise appréciation des coûts.

L'absence d'homogénéité des réglementations relatives à la commercialisation est également pointée comme un élément dangereux (produits similaires mais juridiquement différents). Le régulateur note d'ailleurs les travaux de la Commission Européenne qui mettent en avant ces inégalités de traitement réglementaire et dont l'affaire Madoff est, entre autres, la plus terrible illustration sous certains de ses aspects.

Si cette liste non exhaustive des risques était déjà l'objet de critiques, le régulateur soulève en premier une menace, qui a retenu toute notre attention, et dont l'impact sur le patrimoine des ménages ne doit en aucun cas être occulté en dépit de la conjoncture.

Partant du postulat que la crise a « conduit les ménages à délaisser les marchés d'actifs longs [actions] et à se porter massivement sur les instruments financiers de court terme les plus liquides [monétaire, compte sur livret, dépôt à terme, etc.] », de leur propre initiative ou sur les conseils de banques cherchant à sécuriser les encours de placement dans leur bilan, l'Autorité des Marchés Financiers évoque le risque pour les ménages de rester exposés à ces titres prudents de façon trop longue et de ce fait :

- de ne pas tirer « profit de la reprise à moyen terme des cours boursiers, une fois enclenché le processus de sortie de la crise financière »
- d'être « également en inadéquation avec la nécessaire constitution d'une épargne longue, en particulier dans la perspective du financement des dépenses de retraite ».

Ce constat de l'Autorité des Marchés Financiers est la préoccupation quotidienne de la Financière de l'Oxer dans sa recherche de l'appréciation du moment opportun pour exposer ou non les portefeuilles de ses clients aux marchés actions et bénéficier ainsi des hausses.

Toute l'équipe de la Financière de l'Oxer reste à votre disposition.

La Financière de l'Oxer